NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2003/56 31 juillet 2003

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) (Cent trente et unième session, 11-14 novembre 2003, point 4.2.23 de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 5 AU RÈGLEMENT N° 50

(Feux de position, feux stop et indicateurs de direction des motocycles)

Transmis par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE)

<u>Note</u>: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa cinquantième session et il a été transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRE/2003/6, sans modification (TRANS/WP.29/GRE/50, par. 83).

Annexe 5, modifier comme suit:

«Jaune-auto: ...

limite vers le blanc: $y \ge 0.790 - 0.670 \text{ x}$

Jaune sélectif*: ...»

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET:

http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm